## PRÉFET DE LA GIRONDE

Direction départementale des territoires et de la mer de la Gironde

Arcachon, le 10 août 2015

Service maritime et littoral

## AVIS AUX NAVIGATEURS DU BASSIN D'ARCACHON N° 25/2015

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés, qu'en raison du déroulement d'un spectacle pyrotechnique, à 22 H 45, le **samedi 15 août 2015**, tiré de la jetée promenade, place Louis David à Andernos, le mouillage et la navigation des navires et engins nautiques seront interdits, **entre 19h00 et 24h00**, dans un rayon de 200 mètres autour du pas de tir du spectacle.

Il est demandé aux usagers de naviguer prudemment à proximité.

L'Administrateur en Chef des Affaires Maritimes

David, MORDANT

Chef du Service Maritime et Littoral d'Arcachon